

Update

Actualités pour les assurés Sympany

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

sympany
cap sur la différence

Sympany
Carte-réponse Update 3 | 16
Case postale
4002 Bâle

Des assurances-maladie sur mesure

L'assurance-maladie est indispensable, car la maladie n'est pas planifiable.

Forte de plus d'un siècle d'expérience, Sympany propose une gamme complète d'assurances de base et complémentaires. Vous trouverez ici votre solution d'assurance optimale.



En votre faveur

Grâce à la participation aux excédents: du remboursement pour vous.

Environ 65% des assurés de Sympany profitent d'un versement des excédents en 2016. Sympany est la première assurance-maladie à rembourser de l'argent aux assurés de base.



Les lions sont relâchés

Tirage au sort exclusif pour les assurés de Sympany.

Les ZSC Lions veulent remporter le championnat suisse de hockey sur glace. Gagnez des billets pour les matchs à domicile et soutenez les Lions directement au Hallenstadion.



Gagnez du temps et de l'argent

Avec l'app Sympany vous gardez en tout temps le contrôle de vos affaires d'assurance. Vous pouvez consulter les détails de vos factures, vos participations aux coûts ainsi que vos données personnelles et les modifier au besoin. L'app vous permet également de transmettre vos factures médicales et vos justificatifs de remboursement. En toute simplicité, à tout moment et sans frais de port.

L'app peut être téléchargée et utilisée gratuitement: recherchez Sympany dans votre store et voilà - cette app est prête à l'installation.



www.sympany.ch/app

sympany
cap sur la différence

Des assurances-maladie sur mesure

L'assurance-maladie est indispensable, car la maladie n'est pas planifiable

Une maladie sérieuse engendre rapidement des coûts élevés que le malade ne pourrait pas assumer seul. Grâce au principe d'assurance (tous les assurés supportent le risque de quelques-uns), tout le monde a accès aux traitements médicaux.

Tous ceux qui vivent en Suisse ou y exercent une activité lucrative doivent souscrire une assurance de base.

Les assurances complémentaires sont facultatives et incluent des prestations non couvertes par l'assurance de base.

Forte de plus d'un siècle d'expérience, Sympany vous propose une gamme complète d'assurances de base et complémentaires.

Assurance de base: la base

L'assurance de base prend en charge les principaux coûts dans le domaine ambulatoire et stationnaire en cas de maladie, de maternité et – si l'on n'est pas assuré par l'employeur – d'accident. Les prestations sont réglées par la loi, autrement dit, tous les assurés payent le même tarif pour les prestations définies par la loi. Les assurés peuvent choisir librement leur assureur, et les assureurs ne peuvent refuser personne.

L'assurance de base couvre principalement:

- les traitements ambulatoires chez un médecin agréé et dans un hôpital
- les médicaments répertoriés, analyses et moyens auxiliaires agréés et prescrits par un médecin
- les traitements prescrits par un médecin chez des thérapeutes agréés
- l'obstétrique par une sage-femme avec le traitement préalable et le suivi nécessaires
- les séjours en division commune dans un hôpital pour soins aigus agréés
- les contributions à l'aide à domicile et à la prise en charge dans un EMS
- les contributions aux frais de sauvetage et de transport et à différentes mesures préventives



Sympany propose les modèles suivants pour l'assurance de base:

classic

- Libre choix du médecin et de l'hôpital

Modèles d'assurance alternatifs casamed et callmed

Règles applicables à tous les modèles casamed et callmed:

- Limitation du choix du médecin: lors d'un problème de santé, vous contactez d'abord votre médecin de famille, une pharmacie partenaire de Sympany ou un centre de consultation télé-médicale, selon le modèle.
- Vous bénéficiez en échange d'un rabais d'au plus 17% sur les primes.
- Vous pouvez consulter directement un ophtalmologiste, un pédiatre ou un gynécologue. En cas d'urgence, vous vous rendez directement dans un service d'urgence.
- Vous disposez en plus d'un avis médical par téléphone, 24 heures sur 24.

casamed médecin de famille

- Le médecin de famille de votre choix, et enregistré chez Sympany, est le premier interlocuteur. Il vous adresse au besoin à des spécialistes ou à un hôpital.

casamed hmo

- Le cabinet HMO centramed est le premier interlocuteur. Vous y trouverez des médecins de famille et des spécialistes.

casamed pharm

- La pharmacie partenaire de Sympany est le premier interlocuteur. Si elle n'est pas joignable, vous pouvez appeler un centre de consultation télé-médicale. Au besoin, vous serez orienté vers un médecin, vers un spécialiste ou admis à l'hôpital.

callmed 24

- Un centre de consultation télé-médicale est le premier interlocuteur. Il vous prodigue un avis médical par téléphone, 24 heures sur 24.
- Le conseil médical par téléphone est gratuit pour vous.

Demandez à votre pharmacien

casamed pharm est un modèle d'assurance simple vous garantissant un suivi médical sans attente, 24 heures sur 24. Commencez par vous rendre à la pharmacie partenaire de Sympany lorsque vous avez un problème de santé. Le personnel spécialisé vous conseillera dans une pièce séparée. Au besoin, un médecin sera consulté par téléphone ou par vidéo. Si nécessaire, la pharmacie vous adressera directement à votre médecin de famille, à un spécialiste ou à un hôpital. Si vous ne pouvez pas vous rendre à la pharmacie ou que celle-ci est fermée, vous obtenez un avis médical par télé-



phone. Ainsi vous accédez facilement et sans attente à un suivi médical et bénéficiez en échange d'un rabais sur les primes.



Assurances complémentaires: davantage de prestations, plus de confort

Chez Sympany, différentes possibilités s'offrent à vous, si vous ne voulez pas être hospitalisé en division commune ou si vous souhaitez des contributions aux médicaments non obligatoires.

Traitements stationnaires

Sympany vous offre **hospita**, l'assurance complémentaire d'hospitalisation:

hospita générale

- Prise en charge des coûts non couverts des traitements dans des hôpitaux de soins aigus partout en Suisse

hospita demi-privée

- Chambre à deux lits et traitement par des spécialistes
- Participations aux cures, traitements de longue durée, aides ménagères et frais de transport
- Deux variantes: **hospita demi-privée sans quote-part** ou, plus avantageuse, **hospita demi-privée avec quote-part**

hospita privée

- Chambre à un lit et traitement par le médecin-chef, des spécialistes ou professeurs
- Participations aux cures, traitements de longue durée, aides ménagères et frais de transport
- Deux variantes: **hospita privée sans quote-part** ou, plus avantageuse, **hospita privée avec quote-part**

hospita flex

- Modèle avec option de mise à niveau en division demi-privée ou privée
- Trois variantes: **flex avec option demi-privée**, **flex avec option demi-privée et privée** et **flex avec option privée**
- Choix de la division d'hôpital lors de l'admission
- Prise en charge de tous les coûts de la division commune en Suisse
- Limitation de la participation aux coûts pour votre famille
- La quote-part est déterminée par le choix de la division correspondante

hospita globale

- Prise en charge des coûts non couverts des traitements dans les hôpitaux de soins aigus dans le monde entier

Traitements ambulatoires

Les compléments **plus** et **premium** donnent accès à différentes prestations, les contributions de premium étant plus élevées:

- Contributions aux médicaments non obligatoires et aides visuelles
- Contributions aux bilans de santé et à votre adhésion au centre de fitness
- Contributions aux traitements orthodontiques de vos enfants
- Contributions aux thérapies et méthodes curatives alternatives
- Contributions aux traitements psychothérapeutiques
- Contributions aux frais de recherche, de sauvetage et de transport

Offre pour les frontaliers

Quiconque vit à l'étranger et exerce une activité lucrative en Suisse doit souscrire une assurance-maladie en Suisse. Sympany propose des solutions qui répondent aux besoins des frontaliers.

Les modèles d'assurances de base et complémentaires de Sympany ont une structure modulaire. Nous vous aidons volontiers à trouver la solution optimale.



Contactez-nous au:
0800 455 000

En votre faveur Grâce à la participation aux excédents: du remboursement pour vous

Sympany propose le premier modèle d'excédents dans l'assurance-maladie suisse, qui prévoit le remboursement des excédents, tant dans l'assurance complémentaire que de base. Il y a excédents lorsque les coûts des soins médicaux sont inférieurs à ceux escomptés lors de la fixation des primes.

Modèle éprouvé dans les assurances complémentaires

Sympany accorde de l'importance à l'esprit de solidarité parmi les assurés et au principe d'égalité de traitement de tous les assurés.



La santé n'est pas planifiable, et de ce fait tous les assurés doivent pouvoir profiter d'un bon résultat d'exploitation, même ceux qui ont dû solliciter des prestations. En ce sens, Sympany se focalise sur le modèle d'excédents et verse depuis 2013 déjà des excédents dans les assurances complémentaires. Cette année, les assurés des produits hospita générale, demi-privée, confort et globale profitent d'un versement.

Désormais même dans l'assurance de base

Sympany a également conçu un modèle d'excédents en 2013. Celui-ci a toutefois été

interdit par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cette décision a été confirmée par le Tribunal administratif fédéral en juillet 2016. Sympany est convaincue que les excédents appartiennent aux assurés et fait donc appel de la décision devant le Tribunal fédéral.

L'introduction de la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie conforte Sympany dans sa décision. Entrée en vigueur en janvier de cette année, celle-ci prévoit en effet le remboursement des excédents,

même dans l'assurance de base. Les assurés de Sympany sont les premiers à en profiter. Il s'agit des assurés des cantons d'Argovie, de Fribourg et de Schaffhouse.

La majorité en profite

Environ 65% de tous les assurés de Sympany profitent cette année d'un versement des excédents. Les excédents se chiffrent à CHF 7.2 millions. Le versement a débuté en septembre.

Bien vivre avec le diabète

Le diabète fait partie des maladies en Suisse qui progressent le plus vite



Le diabète est une maladie métabolique se caractérisant par un trouble du métabolisme du glucose. Il en existe deux formes. Le type I est une maladie auto-immune et le pancréas ne produit pas d'insuline. Dans le type II, le pancréas ne produit pas assez d'insuline ou son effet est atténué. Le type II est généralement héréditaire. Autrefois le type II était qualifié de diabète de vieillesse, mais aujourd'hui il affecte aussi des jeunes. La faute incombe à une alimentation inappropriée et au manque d'exercice physique. Le diabète vient rarement seul. Lorsque la glycémie est souvent ou constamment élevée, les yeux, les vaisseaux sanguins ou les reins peuvent en pâtir.



Une bonne qualité de vie

Dans les cabinets de médecin de famille tels que centramed – l'interlocuteur des assurés Sympany dans le modèle HMO – les diabétiques trouveront, en plus des premiers soins médicaux, une prise en charge spécialisée des maladies chroniques. Ils profitent ainsi d'une espérance de vie pratiquement intacte et d'une bonne qualité de vie.

Le b.a.-ba

Une alimentation équilibrée et une activité physique régulière sont particulièrement importantes dans la lutte contre le diabète. Beaucoup de fruits et de légumes frais, des céréales complètes, une certaine retenue concernant la viande, le poisson et le fromage, peu de sucreries et de chips aident non seulement à réduire la glycémie mais aussi à «éviter le surpoids», l'objectif majeur en matière de diabète. L'activité physique et le sport améliorent aussi le bien-être physique.

Assistance médicale

Un suivi médical étroit et personnalisé est extrêmement important. La gestion de la glycémie et une évolution contrôlée de la maladie constituent une priorité. Lorsque les diabétiques assurent périodiquement et en temps utiles le contrôle des risques secondaires, les maladies subséquentes peuvent être tenues en échec. Les contrôles concernent la glycémie et d'autres valeurs vitales, le contrôle du poids et des contrôles annuels des yeux et des pieds.



Daniel Giraldo et Tania Junck

ont rédigé cet article pour vous. Le docteur Daniel Giraldo dirige le cabinet centramed à Riehen. Tania Junck travaille également chez centramed Riehen comme assistante médicale et spécialiste de la prise en charge des malades chroniques.

Carte-réponse

Je participe au tirage au sort et souhaite gagner deux billets pour le match du _____ (prière de préciser la date).
Date limite d'envoi: 31 octobre 2016.

Votre offre d'assurance m'intéresse. Je souhaite

des informations sur le produit un conseil personnalisé, veuillez me contacter

Madame Monsieur

Prénom

Nom

Rue, N°

NPA, localité

Téléphone (journée)

E-mail

Veuillez m'envoyer ce magazine à l'avenir sous forme de newsletter.
Mon adresse e-mail:

Les lions sont relâchés

Tirage au sort exclusif pour les assurés de Sympany

Depuis des années les ZSC Lions figurent dans l'élite du hockey sur glace suisse. Leur organisation de la relève est l'une des plus performantes. Voulez-vous assister à la chasse des lions au titre?

Sympany, sponsor de longue date du ZSC, tire au sort 3 x 2 billets pour les matchs à domicile suivants:

- 20.11.2016 ZSC – Fribourg
- 02.12.2016 ZSC – Kloten
- 11.12.2016 ZSC – Davos
- 20.12.2016 ZSC – Berne
- 23.12.2016 ZSC – Lugano
- 13.01.2017 ZSC – Zug
- 19.02.2017 ZSC – SCL Tigers
- 21.02.2017 ZSC – Bienne

Participez et avec un peu de chance vous serez sur place, en direct, au Hallenstadion.

La date limite d'envoi est fixée au **31 octobre 2016**. Nous aviserons directement les gagnants.

